

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 mars 2007 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 16 avril 2007

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 mars 2007 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X (par téléphone)	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département du travail social et des sciences sociales		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X (par téléphone)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 30.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 4.- Augmentation des loyers des Résidences Taché et maintien des prix actuels pour les Maisons de ville
- 5.- Période d'information et questions
- 6.- Prochaine assemblée
- 7.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-quinzième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'un(e) préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Catherine Piché à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et ce, à compter du 20 mars 2007.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 296-CX-1289 concernant l'engagement d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants (**Catherine Piché**), laquelle est jointe en appendice.

4.- Augmentation des loyers des Résidences Taché et maintien des prix actuels pour les Maisons de ville

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Comité exécutif que le 22 juin 1989, l'Université du Québec en Outaouais signait un contrat

d'emphytéose louant les terrains du 305 et du 315 boulevard Alexandre-Taché à Construction R. Brunet Inc. qui s'engageait à construire les résidences étudiantes.

Le 7 décembre 1993, le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais votait l'acquisition des résidences et la création, lors de sa réunion du 22 mars 1994, d'un Comité de gestion des résidences. Ce comité avait pour mandat de gérer dans un cadre d'autofinancement les résidences étudiantes. En plus d'entretenir et d'administrer ces immeubles afin d'optimiser le rapport coût-qualité, ce comité avait aussi pour mandat d'étudier l'opportunité de construire d'autres résidences, au besoin.

En janvier 2003, le Conseil d'administration a donné son aval au projet de construction de nouvelles résidences. Cent six (106) unités de logement s'ajoutaient aux quatre-vingt-douze (92) existantes selon le concept « maison de ville ». Les résidences Maisons de ville accueillent ses premiers étudiants à l'automne 2003.

Depuis une dizaine d'années, une partie des résidences est louée l'été à des touristes. Ces locations génèrent des produits de l'ordre d'environ 90 000 \$.

Au printemps 2005, le Comité de gestion des résidences a été aboli et la responsabilité a été transférée au Service des terrains et bâtiments.

Afin d'assurer l'autofinancement des résidences, le Service des terrains et bâtiments, de concert avec le Service des ressources humaines et financières, recommande d'augmenter les loyers des Résidences Taché pour 2007-2008 et le maintien des loyers actuels pour les Maisons de ville. Les ajustements des loyers ont été fixés conformément au Règlement sur les critères de fixation de loyer de la Régie du logement. Les loyers des Résidences Taché ont été ajustés de 1,1 % (source d'énergie : électricité). La difficulté rencontrée pour louer les Maisons de ville nous porte à croire que nous avons atteint le haut de la fourchette d'élasticité du prix que la clientèle est prête à défrayer pour ces résidences.

Les taux pour la location touristique ont été fixés l'automne dernier afin de rencontrer les exigences de l'Office du tourisme, ce volet n'étant pas couvert par la Régie du logement. À l'automne 2007, un dossier sur le sujet sera présenté au Comité exécutif.

Un membre soumet qu'il y aurait probablement lieu de revoir à la hausse la tarification lors de la période touristique. La vice-rectrice à l'administration et aux ressources confirme que les tarifs seront effectivement revus à l'automne prochain.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 296-CX-1290 concernant l'augmentation des loyers des Résidences Taché et le maintien des prix actuels pour les Maisons de ville, laquelle est jointe en appendice.

5.- Période d'information et questions

Faculté de médecine

Un membre demande à être informé s'il y a eu des développements au niveau de l'engagement électoral d'un parti politique qui souhaite doter l'UQO d'une faculté de médecine. Le recteur répond par la négative, mais affirme tout de même trouver intéressante cette suggestion et souligne qu'elle pourra être prise en considération lors de l'élaboration de la planification stratégique.

6.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 16 avril 2007 à 18 h 00, si besoin il y a.

7.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatién, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12 h 45.



Le président d'assemblée



Le secrétaire